



**SYSTÈME DE
MANAGEMENT DE LA
SECURITE SANTE
ENVIRONNEMENT**

Réf : POL 01-CHA-SSE

**POLITIQUE
SECURITE SANTE
ENVIRONNEMENT**

Date : 08 /04 / 2022

Version : 02

Révision : 01

CHANTIER Sarl, une entreprise spécialisée dans les travaux de Génie civil ; Tuyauterie ; Chaudronnerie Charpente métallique et Electricité a décidé depuis 2015 d'accorder une attention particulière en ce qui concerne la Sécurité, la Santé et l'Environnement (SSE).

La Sécurité au travail, la Santé, la prévention des risques liée à nos activités, la préservation de l'Environnement et le bien-être de nos agents, collaborateurs et partenaires constituent un axe prioritaire dans notre stratégie de développement de nos activités.

Dans cette optique, nous avons choisi de nous engager et de maintenir un système de Management SSE volontaire et d'amélioration continue, reposant sur le **référentiel commun MASE /France Chimie version 2014**.

La mise en œuvre de cette stratégie nécessite que nous poursuivions et renforçons les démarches effectuées en matière de la Politique SSE, notamment au travers de plans d'actions et d'amélioration continue.

Ainsi, Cette volonté se traduit comme suit :

- **La satisfaction permanente des exigences clients conjointement avec la rentabilité de l'entreprise.**
- **L'application des exigences légales, réglementaires et autres obligations de conformité.**
- **L'élimination des accidents du travail, la réduction des incidents et atteinte à la Santé de notre personnel et des personnes sous notre contrôle.**
- **La réduction de l'impact de nos activités sur l'Environnement et l'optimisation de la consommation d'énergie.**
- **La prévention des maladies professionnelles et les pandémies.**
- **Le maintien et l'amélioration des compétences et aptitudes de nos collaborateurs par le biais de la formation dans le domaine SSE.**
- **L'amélioration de la fiabilité de nos équipements.**
- **La réalisation des audits internes de nos chantiers et du système sur le respect des consignes de Sécurité, Santé et Environnement.**
- **L'appel du personnel d'appoint que dans les limites de ses capacités d'encadrement.**
- **L'amélioration continue du système de Management SSE.**

Cette démarche passe également par une responsabilisation Individuelle et Collective, à tous les niveaux d'encadrement. Chaque collaborateur a le devoir, dans ses décisions et dans ses actions, de respecter les obligations liées à la préservation de la vie, de la Santé et de la protection de l'Environnement.

Par conséquent, je demande à chaque collaborateur, de s'investir dans la voie de l'implémentation de la culture SSE et de l'amélioration continue et de tendre vers l'atteinte des objectifs.

Pour ce faire, je m'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à l'application de la présente Politique, et à soutenir l'implication du Management et la participation active de tout le personnel.

Fait à Abidjan, le 15 Avril 2022

DIRECTEUR GENERAL

SANGARE MAMADOU

SAFETY FIRST, LA SECURITE D'ABORD